



LES JOYEUX RANDONNEURS D'ISNEAUVILLE

REUNION DES MEMBRES DU BUREAU LE JEUDI 07 SEPTEMBRE 2017

Etaient présents : Jean Marcel BALAN, Marc BARREAU, Gérard BRUN, José MOURET, Nicole SORRENTINO, Bernard TROTEZ, Christian VARACHAUD.

Absents excusés : Pierre GENTIL, Yves SEGAUX.

Ordre du jour :

- 1) Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 13 septembre 2017.
- 2) Situation de trésorerie du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017.
 - * Redistribution de 1 500 euros
 - * Montant de la cotisation saison 2017-2018.
 - * Participation financière des adhérents au rep as de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- 3) Modification de l'article 3 du règlement intérieur « Reconnaissance des parcours ».
- 4) Modification de l'article 5 du règlement intérieur « Certificat médical ».
- 5) Réflexion sur les randoscotos et randomicostos.
- 6) Démissions et renouvellements du bureau.
- 7) Les projets 2018 rando-raquettes et rando annuelle.
- 8) Questions diverses...

A la veille de notre assemblée générale d'automne prévue le 13 octobre, le bureau s'est réuni pour préparer l'ordre du jour. Un ordre du jour dicté comme toujours par les questions d'actualité de notre association.

Et voilà que notre "cagnotte" est revenue sur le tapis. Tout en gardant l'indispensable réserve de sécurité, nous allons disposer de 1500 euros à dépenser. Cette somme va permettre de maintenir au même prix la cotisation annuelle et de payer le repas de notre AG automnale. Ils sont quand même phénoménaux ces Joyeux Randonneurs !

Des points de règlement intérieur vont être revus. D'abord, chaque membre devra reconnaître trois parcours dans l'année au lieu d'un précédemment et ensuite le certificat médical devient valable trois ans pour tous, sans distinction d'âge, sous certaines conditions (Questionnaire de santé annuel). Le bureau a insisté sur la nécessité de remplir et de posséder en randonnée (sur soi ou dans son sac), une fiche individuelle de santé. Ce document comme le questionnaire de santé annuel restent confidentiels. La fiche individuelle de santé peut être particulièrement utile et même indispensable pour les secours en cas d'accidents ou même d'incidents divers.

Quid de la randocosto ? Aux costauds d'en garder l'esprit...

Le séjour "raquette" de janvier est toujours en préparation avec des inscriptions qui deviennent plus urgentes (voir une note précédente). Le séjour annuel sur la Rance est lui prévu du 22 au 25 mai, sur quatre jours, avec hébergement au campus Sports Bretagne... et le coût avoisinerait les 150 euros.

A l'occasion de cette AG et des passages de relais, le bureau devrait voir arriver dans ses rangs Ghislaine Lemetais à la trésorerie et Gérard Brun à la cartographie.

José MOURET